



Commune de
PERROY

Perroy, le 7 décembre 2023

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 7 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 06/2023 portant sur le budget 2024

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) Au vote à main levée, à la majorité des 33 conseillers présents d'approuver l'amendement ci-après proposé par la commission de gestion et finances :

Porter le compte 140.3521.000 à CHF 45'000.- au lieu de CHF 13'000.-

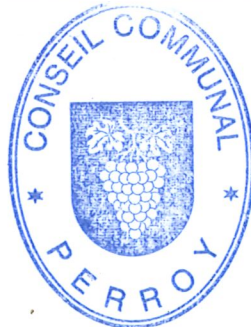
- b) Au vote à main levée, à la majorité des 33 conseillers présents d'adopter le préavis 06/2023 budget 2024 avec l'amendement ci-dessus.

Extrait conforme, levé le 7 décembre 2023

Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Agnèle Kursner

Conformément à l'article 163 LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.